

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	13 ^{ème}
Nom de site	CANTAGREL	Numéro	7510058048
Adresse du site	48-56, rue du Château des Rentiers	Hauteur	R+5 (22m)
Bailleur de l'immeuble	SOCIAL ICF La Sablière	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	07/04/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	12/04/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	07/06/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 0, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+6 0°
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° <5V/m - 120° <5V/m - 240° <5V/m 5G (3500): 0° <4V/m - 120° <5V/m - 240° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 24.21m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 25.22m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3antennes à faisceau orientable pour la 5G NR3500 .
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

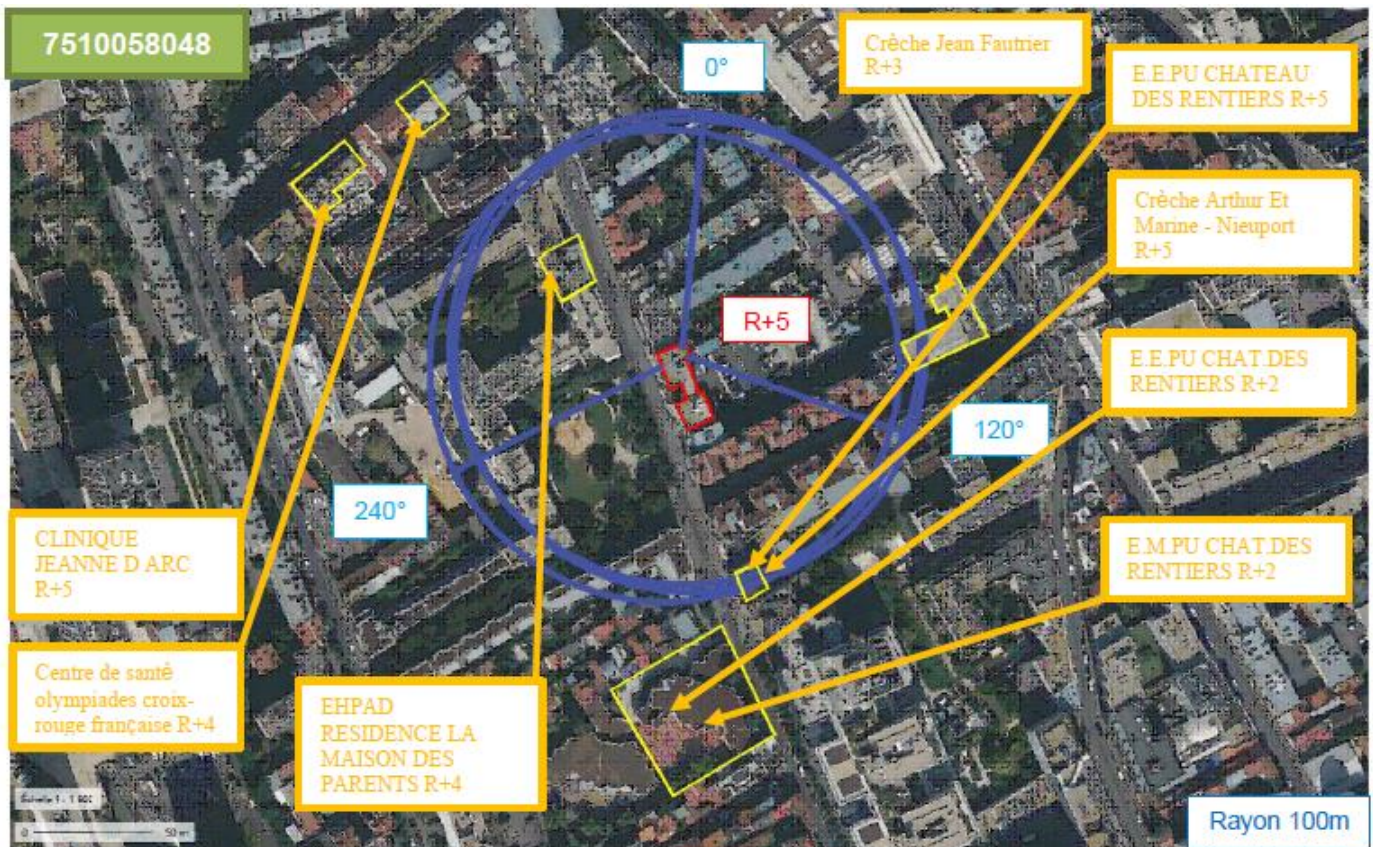
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

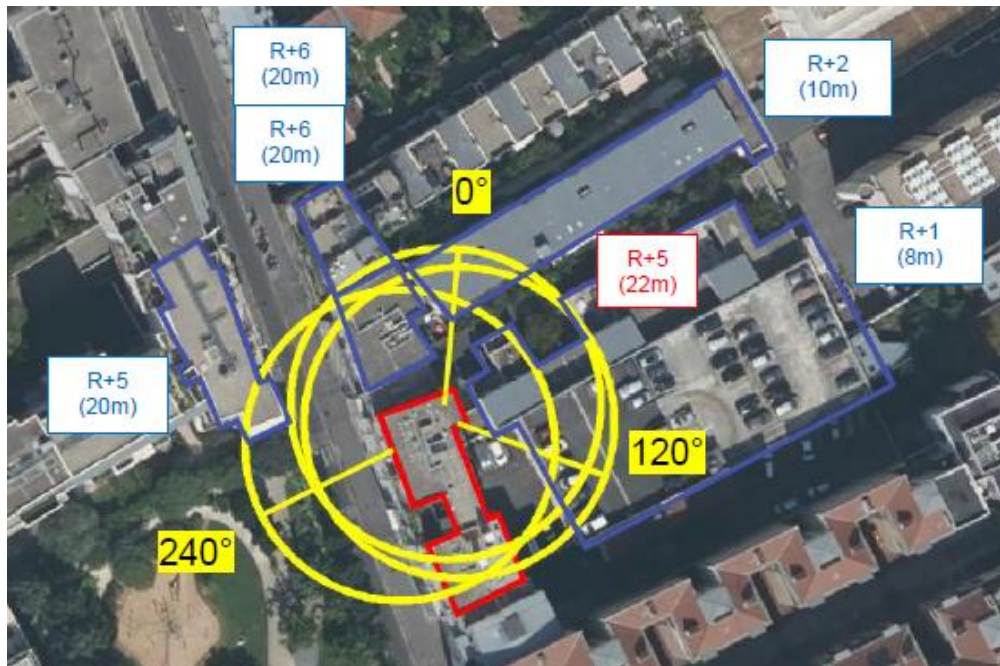
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE : E.E.PU CHATEAU DES RENTIERS	40 rue du Château des Rentiers, 75013 PARIS	20m	NON	65m	0.14 V/m
CRECHE ARTHUR ET MARINE - NIEUPOINT	6 Villa Nieuport 75013 PARIS	20m	NON	65m	0.28 V/m
ÉCOLE : E.M.PU CHAT.DES RENTIERS	31 rue Château des Rentiers 75013 PARIS	8m	NON	119m	0.14 V/m
ÉCOLE : E.E.PU CHAT.DES RENTIERS	37 rue Château des Rentiers 75013 PARIS	8m	NON	119m	0.45 V/m
CRÈCHE JEAN FAUTRIER	19 Rue Jean Fautrier 75013 PARIS	16m	NON	124m	1.62 V/m
EHPAD RESIDENCE LA MAISON DES PARENTS	67 RUE CHATEAU DES RENTIERS 75013 PARIS	14m	NON	45m	2.75 V/m
CLINIQUE JEANNE D ARC	11 RUE PONS CARME 75013 PARIS	24m	NON	157m	1.10 V/m
CENTRE DE SANTÉ OLYMPIADES CROIX-ROUGE FRANÇAISE	5 RUE PONSCARME 75013 PARIS	15m	NON	140m	1.70 V/m



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m

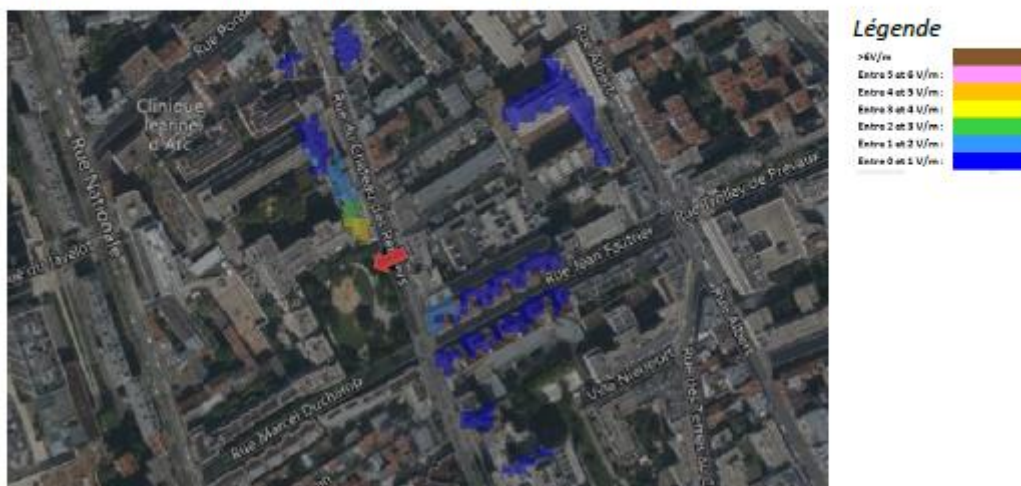
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	20.5 m	20.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 240°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

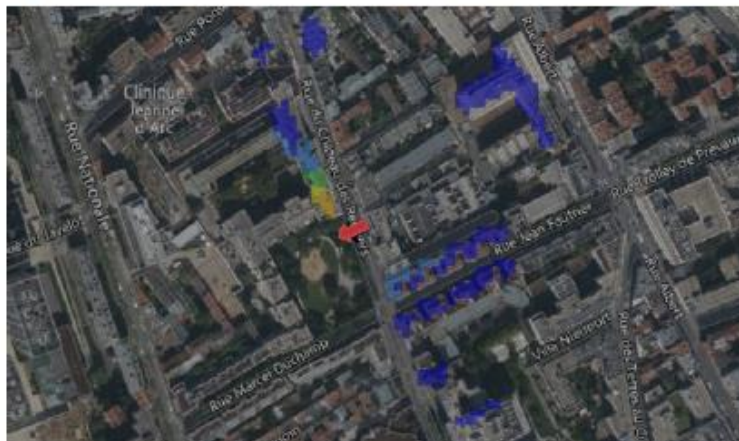
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	21.5 m	20.5 m	21.5 m

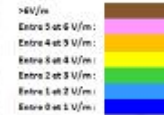
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 0° :



Secteur 1 Azimut 120° :



Secteur 2 Azimut 240° :

